

Chargé(e) d'études

SÉCURITÉ ROUTIÈRE – COMPTAGES

CADRE D'EMPLOI : Tous les grades du cadre d'emplois

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE : Aménagement et Développement des Territoires

DIRECTION : du Patrimoine Routier et des Mobilités (DPRM)

Service : Mobilités

ACTIVITES PRINCIPALES / MISSIONS :

Comptages routiers et véloroutes :

- Élaboration et suivi des plannings annuels ;
- Exploitation, analyse et diffusion des données : rapport annuel, tableaux, cartographies, SIG, internet... ;
- Gestion du matériel de comptage : entretien - maintenance des compteurs et sites de comptages permanents ou semi-permanents (vérification annuelle ; préparation et suivi des commandes de réparation ; préparation des commandes et gestion des stocks de consommables : piles, tuyaux, crochets... ; réalisation des consultations pour achats de matériels de comptage...);
- Études et travaux relatifs à la mise en œuvre de stations de comptages permanentes ou semi-permanentes : définition des besoins (type et localisation) ; rédaction des dossiers de consultation et analyse des offres ; suivi des travaux. **45%**

Sécurité routière :

- Analyse et exploitation des données accidents (rapport annuel, exploitation cartographique, analyse des zones d'accumulation d'accidents, alimentation du SIG...)
- études spécifiques ;
- Mesures de vitesse : réalisation de mesures ponctuelles à l'aide de compteurs à tubes ou radars (installation des compteurs, exploitation et analyse des résultats) ;
- Gestion du radar pédagogique mis en place par les UTIR sur chantiers ou sections limitées en permanence : suivi du planning de mise à disposition dans les CER, analyse des résultats, rédaction de rapports ;
- Participation aux visites d'itinéraires et aux études particulières relatives à la sécurité des infrastructures (carrefours ; arrêts de cars...). **40%**

Exploitation de la route :

- Participation aux astreintes du service mobilités pour l'état des routes en viabilité hivernale ;
- Participation en cas de besoin aux organisations de crise ou spécifiques mises en place au sein du service (action VH renforcée ; barrières de dégel ; inondations ; tempêtes ; épreuves sportives...) ou en préfecture (COD) ;
- Gestion du marché de prévisions météorologiques (consultation – analyse des offres – suivi des prestations...)
- Barrières de dégel : élaboration du dossier annuel (tableau de classement – arrêté permanent) ; suivi du matériel (entretien, commandes de consommables...)
- Participation à la CDSR (épreuves sportives) ;
- Suivi et exploitation des fiches d'intervention des UTIR.

COMPÉTENCES REQUISES :

Formation

niveau requis

Formations et qualifications nécessaires

Permis B

Savoir faire (compétences techniques)

- Connaissances dans les domaines de la sécurité routière, de la sécurité des infrastructures, des comptages.

Savoir être (qualités relationnelles/ d'encadrement)

- Disponibilité
- Sens du travail en équipe

PARTICULARITÉS DU POSTE :

- Astreinte pour l'état des routes en VH (astreintes d'une semaine, en roulement avec d'autres techniciens du service)
- Déplacements réguliers sur le terrain (environ 10.000km)
- Le poste est compatible avec un temps partiel jusqu'à 90%
- Compatible télétravail jusqu'à 2 jours/semaines

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 30 mai 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,

Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr